Eclairage Public

Commune de Choue

<u>2015</u>

- **★** Remplacement de 31 lampadaires type « boule » énergivores par des systèmes à LED de type ISLA de 53 watts pour un coût de 23 560 € HT.
 - Subvention de 14 910 € par la Région dans le cadre du projet ministériel « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » avec une aide technique du Syndicat Mixte du Pays Vendômois.
 - Subvention de 2 000 € par le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité du Loir et Cher (S.I.D.E.L.C).

©Économie attendue de 800 € par an.

- **★** L'installation de 3 horloges astronomiques au prix unitaire HT de 400 € pour une gestion maîtrisée de l'éclairage public.
 - Subvention de 350 € HT par horloge astronomique.

2016

- **★** Réalisation d'un diagnostic du réseau d'éclairage public par le cabinet d'étude IDELUM mutualisé avec la commune de Trôo d'un montant 983.50 € HT.
 - Diagnostic subventionné par le SIDELC à hauteur de 60%.
 - Groupement ayant fait l'objet d'une convention qui a permis de faire baisser le coût de la prestation et d'obtenir les aides financières de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) dans la limite de 80% du montant total de l'opération.

© Reste à charge pour la commune après subventions 197 € HT



★Remplacement des 47 dernières sources lumineuses par sources LED sur poteaux béton.

Dépose de matériel existant, fourniture et pose luminaire de type AXIA 2.1 équipé 65 W LED, 3000°K, RAL standard sur crosse en acier galvanisé

de 1m y compris coffret classe 2 et les raccordements sur le réseau EP pour un coût de 21 049 € HT.

- Subvention de 14 100 € par la Région dans le cadre du projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » avec une aide technique du Syndicat Mixte du Pays Vendômois.
 - Économie d'énergie attendue de 40% par an, économie de la maintenance annuelle estimée à 50 %.
 - ©Confort visuel.

Jusqu'à présent, l'éclairage public est coupé de 22h30 à 6h00, il a été émit l'idée de l'éteindre durant deux mois d'été.



Les élus envisagent de labelliser la commune « Village Etoilé » avec l'A.N.P.C.E.N Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne. https://www.anpcen.fr



Il est important de prendre en compte que nous sommes situés dans un couloir de biodiversité nocturne et que nous avons un ciel étoilé de grande qualité.

Lors des ateliers du PLUi de la Communauté des Collines du Perche, il a été évoqué « le beau ciel étoilé » du territoire, d'où l'idée de programmer une nuit des étoiles.

Je remercie le CEP (Conseil en Energie Partagé) du Pays Vendômois et particulièrement Jérôme Desoeuvre ainsi que les co-financeurs : Région, Département, et SIDELC.

« Choue a la tête dans les étoiles mais les pieds sur terre. »





